

Résultat des votes des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire Réunie Extraordinairement en date du 18 Septembre 2017

Article 136 de la loi 17-95 telle que modifiée par la loi 78-12

(Capital Social : 1.327.928.600 Dirhams divisé en 13.279.928 actions de valeur nominale de 100 Dirhams chacune)

Résolutions	Nombre d'actions (1)	% du capital (2)	Voix « Pour »		Voix « Contre »	Abstentions	Résultat de l'adoption de la résolution
			Nombre	%			
1 ^{ère} résolution			10 045 307	100	0	0	Approuvée
2 ^{ème} résolution			10 045 307	100	0	0	Approuvée
3 ^{ème} résolution	10 045 307	75,65%	10 045 307	100	0	0	Approuvée
4 ^{ème} résolution			10 045 307	100	0	0	Approuvée

NB : Une action correspond à une voix.

(1) : Le nombre d'actions pour lesquelles des votes ont été valablement exprimés.

(2) : La proportion du capital social représentant les actionnaires présents ou représentés

Le Président

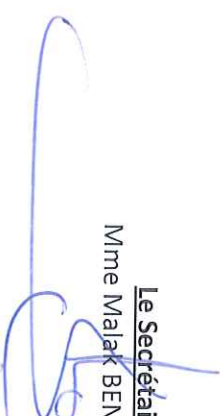
M. Jaouad HAMRI



Les Scrutateurs

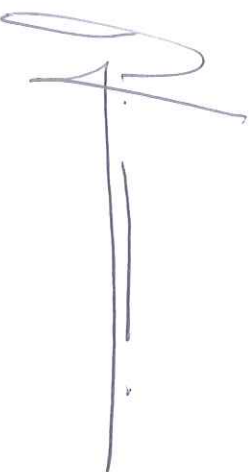
Le Secrétaire

Mme Malak BENABDELLALIL



BNP Paribas IRB Participations

Représentée par M. Philippe BIREMON



AXA Assurances Maroc

Représentée par M. Nizar LAMRANI KHALIDI

